



COMPTE RENDU CAP MUTATION 8/12/2009

NOUS PRENONS ACTE

Cette CAP, entérine les décisions prises par l'administration lors du dernier CTPD concernant le SIP de DAX :

Transfert de trois emplois en catégorie B

Mme VALDES Fabienne	en poste à ST PAUL les DAX
Mme SARRAILH CHASSEUR Béatrice	en poste à ST PAUL les DAX
Mme CANDIDO Nicole	en poste à la trésorerie de DAX

Transfert d'un emploi en catégorie C

Mme COUTEILS Marie	en poste à la trésorerie de DAX
--------------------	---------------------------------

La parité administrative a voté pour ses transferts, les représentants syndicaux en CAP B et C ont voté contre, la CFDT votant pour en catégorie C

CHANGEMENT DES RESIDENCES ADMINISTRATIVES DES ERD

Pour les agents affectés à l'ERD qui le souhaitent, il a été proposé la mise en adéquation des résidences administratives avec leur domicile..

En catégorie B :

DUPOUY Jean louis, de ST SEVER passe à VILLENEUVE.

En catégorie C :

GERVAIS Didier, de ST VINCENT DE TYROSSE à DAX.
SOUBAIGNE THIERRY, de ROQUEFORT à GRENADE

Une fois n'est pas coutume, vote unanime des deux parités événement très rare dans cette période agitée.

MISE EN PLACE DU SERVICE DE LA DEPENSE DE LA DEFENSE NATIONALE ET PERTE DU SERVICE DE LA DEPENSE CIVILE.

La présidente nous informe de la mise en place au 1^{er} janvier 2010 du service dépense dédié à la défense nationale. Madame la présidente administratrice générale des finances publiques , directrice départementale devient comptable assignataire des infrastructures et des marchés publics de ce service .

Ce service est crée par anticipation , la décision finale devant intervenir le 15 décembre prochain . la RGPP se poursuit en mode accéléré.

Onze emplois sont affectés à ce service, reprise des agents du service dépense civile actuel , 4 arrivées extérieures au 1/1/2010 par anticipation au mouvement normal du 1/4/2010 , le solde étant prélevé sur les services du département, par un appel à candidature .(résultat le 15/12 lors du CTPD sur les emplois)

Pour la CGT : la création de ce service aurait du s'effectuer au 1/4/2010, date des mouvements normaux . Les emplois offerts sont des postes à profil, l'appel à candidature diffusé dans les services accentue l'orientation métier avec la conséquence d'une affectation d'une durée minimale de cinq ans.

La présidente répondant que l'appel à candidature a été fait pour prendre en compte les formations professionnelles impératives qui se dérouleront au 1^{er} trimestre 2010.

**Le CPS de MONTPELLIER
NE REpond PLUS !!!!
LE CORDON AVEC L'USAGER A ETE, VOLONTAIREMENT COUPE
!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
MERCi QUI ? ? ? ? ? ?**

La CGT interpelle notre direction locale sur les dysfonctionnement du CPS de Montpellier , notamment sur la difficulté des usagers à le joindre par téléphone.

La direction reconnaît ce dysfonctionnement , affirme avoir tiré la sonnette d'alarme auprès de la direction. Elle nous apprend que le CPS n'arrivant pas à assumer ses tâches , la décision a été prise de couper le cordon du téléphone pour traiter les courriers .

Il est vrai que dans un département ou le service public ouvre un jour par semaine aux usagers dans certaines unités rien n'est surprenant !!!!!!!!!!!!!!!!!!!.

Pour cette structure mise en place pour rendre un meilleur service à l' usager , l'échec est flagrant l'usager est très mécontent et les agents du réseau payent très cher l'addition .

CPS = Centre de la Pagaille Sélective

Le transfert des agents de la trésorerie de Gabarret et Labrit sera examiné lors de la prochaine CAP

Les élus C et B CGT en CAP Locale

Armel PANERI
Christine MOREL

Néré LASSALLE
Michel LASSALLE